

Commission Agro Ecologie

Le 5 octobre 2023 à Rennes



Ordre du jour :

1. Campagne MAEC - BIO 2023

- a. Point sur les estimations de demandes d'engagements 2023
 - MAEC surfaciques
 - CAB et MAB
 - MAEC forfaitaire
 - MAEC API, PRM
- b. Point budgétaire

2. Points divers







Rappel du dispositif 2023-2027

Des ouvertures de MAEC ciblées pour répondre aux enjeux environnementaux

		Ouverture des MAEC	C Eau	Ouverture des r	s niveaux de la MAEC Herbivores		
Territoires	MAEC algues vertes	Autres MAEC Eau	MAEC fertilisation & pesticides MAEC couverture Herbicides MAEC arboriculture	ure Niveau inférieur Niveau intermédiaire		Niveau supérieur	
Bassins versants algues vertes (priorité 1)	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	
Territoire à fort enjeu eau (priorité 2)	-	Ouvert	Ouvert	Uniquement pour jeunes agriculteurs	Ouvert	Ouvert	
Autres territoires (priorité 3)	-	-	Ouvert	Uniquement pour jeunes agriculteurs	Ouvert	Ouvert	

- Des exigences environnementales renforcées pour les MAEC Herbivores (visant l'évolution des pratiques)
- De nouvelles mesures systèmes « eau » et mesures « biodiversité »



Liberté Égalité Fraternité

1. CAMPAGNE MAEC – BIO 2023

a. Point sur les estimations de demandes d'engagements 2023



Données sur lesquelles s'appuient les estimations des demandes d'engagements (MAEC surfaciques et CAB)

A ce jour, pas d'extraction ISIS disponible

Données disponibles :

- pour les départements 29, 35 et 56: liste des PACAGE ayant fait une demande de MAEC avec les codes MAEC (et surfaces engagées dans chaque MAEC)
- pour le département 22 : liste des PACAGE ayant fait une demande avec les codes MAEC. Les surfaces demandées ont été extrapolées à partir d'une centaine de dossiers
- ⇒ Les estimations présentées sont basées sur les DEMANDES déposées en juillet donc:
 - o avant la fin du droit à l'erreur
 - <u>avant instruction des demandes</u> (et donc de l'étude de l'éligibilité du demandeur, notamment <u>avant dépôt des diagnostics</u>)
- ⇒ Ces estimations sont donc amenées à évoluer et doivent être analysées avec prudence



MAEC surfaciques

Synthèse des éléments connus / estimés sur les 4 départements à partir des <u>demandes d'engagement MAEC</u> (en <u>juillet 2023</u>) <u>pour la campagne 2023</u>

Département	Nombre de MAEC demandées	Demandes d'engagements avant droit à l'erreur et instruction
Finistère	915	36
Ille-et-Vilaine	1 213	41
Morbihan	1 061	34
Côtes d'Armor	1 356	37 (montant estimé)
TOTAL Bretagne	4 545	148 M€

Une très bonne dynamique d'engagement pour près de 2 900 exploitations agricoles

Estimations avant instruction



MAEC surfaciques

Estimation par enjeu

Enjeu	Nombre de MAEC demandées en 2023	Montant à engager (5 ans)		
Eau	246	10		
Biodiversité	2 303	22		
Sol, climat, bien-être animal	1 996	116		
TOTAL	4 545	148 M€		

Estimations avant instruction



Estimations CAB et MAB 2023

CAB

- 205 dossiers CAB en 2023 (vs. 266 en 2022, 312 en 2021, 276 en 2020)
- -> Estimation moyenne : 5,5 M€ Financement FEADER / Etat et Agence de l'eau Loire-Bretagne

MAB

- 1200 dossiers MAB en 2023 (dans la continuité de 2022)
- -> Estimation d'un besoin de 4,5 M€

Financement FEADER / Région Bretagne

MAEC forfaitaire

MAEC forfaitaire

Montant forfaitaire = 18 000 € par exploitation (soit 3 600€/an)

11 dossiers déposés (MAEC phyto)

Réflexion sur l'ouverture des autres MAEC forfaitaires en 2024

Financement FEADER / Région



MAEC API et PRM

MAEC PRM:

Estimation : 150 demandeurs, 1250 UGB, soit 250 000€ Financement FEADER / Région

MAEC API:

Estimation : 50 demandeurs, 9 000 ruches, 190 000€

Financement FEADER / Région





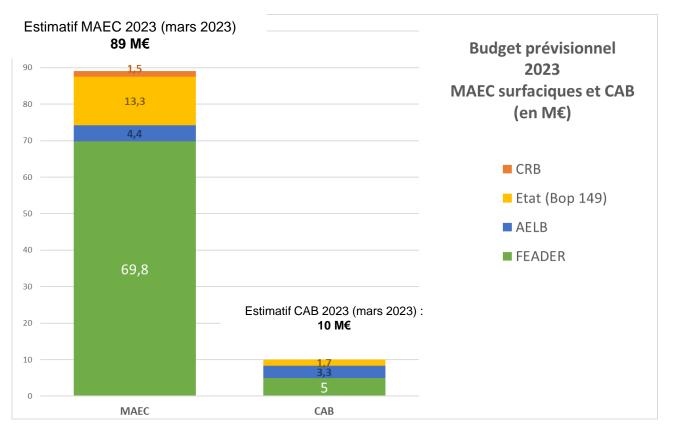
Liberté Égalité Fraternité

1. CAMPAGNE MAEC – BIO 2023

b. Point budgétaire

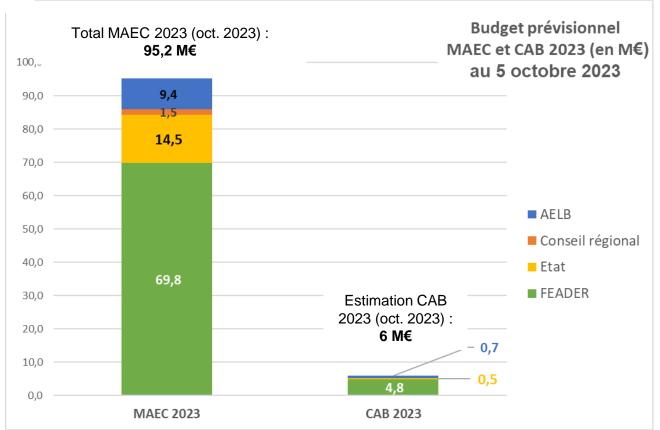


Budget présenté à la CRAEC du 16/03/2023



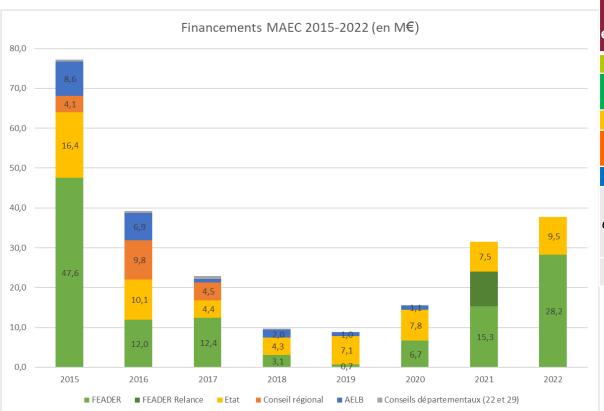


Budget 2023 au 5 octobre 2023 (après fongibilité)





Historique programmation 2015 - 2022



Montants engagés MAEC	Total 2015- 2019 (en M€)	Total 2015- 2022 (en M€)
FEADER	75,8	125,9
FEADER Relance	-	8,7
Etat	42,3	67,1
Conseil régional	18,5	18,5
AELB	19,3	20,4
Conseils départementaux (22 et 29)	1,8	2,0
Total	157,9	242,7

API et PRM représentent environ 1 M€/an



Demandes de MAEC 2023 des exploitations en agriculture biologique

Les exploitations ayant déclaré en 2022 des surfaces conduites en agriculture biologique représentent :

- Près de 45% des demandes de MAEC 2023
- Soit plus de 900 exploitations identifiées dont les demandes de MAEC système représentent près de 60 millions d'euros



Leviers possibles

Détermination de critères de priorisation (présenté en CRAEC)

- Abaissement des plafonds par mesure :
 - Par mesure, avec une efficacité différenciée selon les mesures
 - Avec un distinguo pour la MAEC herbivores entre les exploitations en évolution et celles en maintien (taux d'herbe et de maïs)
- Limitation du nombre de mesures par exploitation
- Fixation d'un plafond par exploitation

16



Détermination de critères de priorisation

Pour rappel, ordre de priorité présenté en CRAEC (nov. 2022)

- 1- Jeunes agriculteurs
- 2- Bassins versants algues vertes
- 3- Mesures biodiversité
- 4- Mesures Eau en territoires à enjeu eau
- 5- Autres mesures



Abaissement des plafonds par mesure

Rappel des plafonds présentés jusqu'à ce jour :

- Plafonds mesures système (en fonction niveau) : 8 000 / 10 000 / 12 000 €
- Mesures biodiv: 8 000

Hypothèse 1 (H1):

- Plafonds baissés de 1 000 €
- Différenciation HBV maintien / évolution à partir du RPG 2022
 - Maintien 6 000 / 7 000 / 8 000 €
 - Évolution 7 000 / 9 000 / 11 000 €
- Mesures biodiv : 6 000 €

Hypothèse 2 (H2):

- Plafonds MAEC système baissés de 1 000 € sauf pour MAEC AV
- Différenciation HBV maintien / évolution à partir du RPG 2022
 - Maintien 7 000 €
 - Évolution 7 000 / 9 000 / 11 000 €
 - Mesures biodiv: 6 000 €



Estimation des effets des hypothèses

PRIORITE		Montant 5 ans	H1	H2		Cumul Montants 5 ans	Cumul H1	Cumul H2
JA		14,6	13,2	12,8		14,6	13,2	12,8
	MAEC AV	1,4	1,4	1,4		16,1	14,6	14,2
	MAEC EAU	0,7	0,7	0,7		16,8	15,3	14,9
	MAEC BIODIV surface	1,7	1,7	1,7		18,5	17,0	16,6
AV	MAEC BIODIV HAIE	1,4	1,4	1,4		19,9	18,4	18,0
	HBV3	6,1	5,2	4,9		26,0	23,6	22,9
	HBV2	0,9	0,8	0,8		27,0	24,4	23,7
	HBV1	0,8	0,7	0,7		27,7	25,0	24,4
	BIODIV surfaces - zone enjeu eau	6,3	6,2	6,2		34,0	31,3	30,6
510501	BIODIV HAIE - zone enjeu eau	6,9	6,8	6,8		40,9	38,1	37,4
BIODI	BIODIV surfaces - hors zone enjeu eau	2,4	2,3	2,3		43,3	40,4	39,8
	BIODIV HAIE - hors zone enjeu eau	0,7	0,7	0,7		44,0	41,1	40,4
MAECE	MAEC EAU - zone enjeu eau	5,8	5,5	5,5		49,8	46,6	46,0
MAEC EAU	MAEC EAU - hors zone enjeu eau	1,2	1,1	1,1		51,0	47,7	47,1
	MAEC sol	0,1	0,1	0,1		51.1	47.9	47.2
115) (6	HBV3 - zone à enjeu eau	51,3	45,7	43,5		102,3	93,5	90,7
HBV3	HBV3 - hors zone à enjeu eau	26,7	23,4	22,0		129,0	116,9	112,7
HBV2	HBV2 - zone à enjeu eau	11,2	9,8	9,8		140,2	126,7	122,6
	HBV2 - hors zone à enjeu eau	5,1	4,3	4,3		145,3	131,1	126,9
JA?	HBV1 hors BVAV	0,9	0,8	0,8	_	146,2	131,9	127,7
	TOTAL		131,9	127,7				

Attention,

Il s'agit d'estimations avant instruction combinées avec des simulations utilisant les assolements 2022

Estimation JA: 10% des dossiers



Estimation du nombre de contrats HBV en évolution/maintien

Estimation basée sur les assolements 2022

Mesure demandée en 2023	Nb EA en évolution	Nb EA en maintien	Inconnu (pas présent dans le RPG 2022)	Total général
HBV3	263	1 233	113	1 609
HBV2	112	215	16	343
HBV1	18	20	3	41
Total général	393	1 468	132	1 993

Estimations avant instruction



- Près de 80% de demandes HBV sont des exploitations en maintien
- 84% des contrats en maintien sont des contrats HBV3

20



Liberté Égalité Fraternité

2. POINTS DIVERS







- Ouverture de la MAB en 2024 validée par le ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire auprès du conseil régional de Bretagne
- Opérateurs de PAEC : renouvellement tacite des PAEC pour 2024

MERCI POUR VOTRE ATTENTION